

COMMUNIQUE
1er juillet 2010

Les tarifs dits régulés payés par 11 millions de familles augmentent encore au 1^{er} juillet, ce qui représente 14% pour l'année et 50% en moins de 5 ans, et vont rendre encore la vie plus difficile aux familles les plus démunies, ce qu'attestent, pour 2010, les probables (selon GrDF) 300 000 coupures de gaz (multiplication par 30 depuis 2 ans !).

La vie n'est pas dure pour tout le monde, GDF Suez a engrangé 4,5 milliards d'euros en 2009... et les dividendes seront conséquents en 2010.

Cette fois-ci, personne ne peut parler d'une taxe dite écologique censée réorienter les consommations d'énergie vers un développement durable : les familles ont besoin du gaz pour cuisiner, se chauffer... L'usager dit « *captif d'un monopole* » est transformé en client soi-disant « *libéré par la concurrence* », à qui on donne le choix de basculer vers les propositions tarifaires de marché bien proches maintenant du prix régulé mis en place par GDF Suez.

Nous constatons les dégâts de la concurrence dans l'énergie, qui augmente les tarifs. Aucun argument ne justifie de telles augmentations :

- **pourquoi augmenter les tarifs du gaz** dont les réserves mondiales sont de plus en plus accessibles, dont la production s'effectue de plus en plus à partir du schiste... en utilisant le prix du pétrole dont la disparition est programmée et qu'il faut économiser ? La défense de l'environnement incite à augmenter le pétrole et à baisser le gaz.
- **Suite à une décision d'un gouvernement hypocrite, le tarif résulte de négociations opaques** entre GDF Suez et la Commission de Régulation de l'Energie qui ont établi et appliquent une formule obscure prenant en compte le prix des produits pétroliers et le coût de l'approvisionnement pour le répercuter dans le tarif. Pourquoi une telle hausse alors que la liquéfaction facilite le transport et que le prix du gaz liquéfié qui arrive dans les terminaux de regazéification européens a baissé ces dernières années ? Il faut mettre fin à cette opacité. L'état ne doit pas seulement faire semblant de protester, mais doit intervenir, en tant qu'actionnaire principal.

Nous contestons le yoyo des prix, l'opacité de leur détermination, l'absence de prévision de ceux-ci. Le gaz et l'électricité sont des biens publics essentiels pour les usagers, qui doivent être fournis dans le cadre d'un service public et non par des groupes dont le profit guide l'activité.

Nous revendiquons l'interdiction des coupures de gaz et d'électricité, le retour à un tarif abordable et progressif selon la consommation afin de limiter le gaspillage énergétique, puis une évolution suivant l'inflation, complétée de la fourniture gratuite d'une première tranche indispensable à toutes les familles.

Contact presse :
Patrice Perret
Union syndicale Solidaires
06 25 94 78 00

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org

www.solidaires.org